

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4524 - Jeudi 14 Décembre 2023 - Prix : 200 Fc

PRÉSIDENTIELLE 2024 :

La disqualification d'Azali exigée par tous ses adversaires



Cinq candidats demandent la disqualification d'Azali .

GRÈVE DES ENSEIGNANTS :

Le gouvernement menace de sanctionner les grévistes

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

30 Djamadul Awal 1445
Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Décembre 2023

Lever du soleil:

05h 36mn

Coucher du soleil:

18h 24mn

Fadjr : 04h 22mn

Dhouhr : 12h 03mn

Ansr : 15h 39mn

Maghrib: 18h 27mn

Incha: 19h 41mn



MSOMO NA HAZI

Des livrets retraçant la voie vers l'entrepreneuriat et le monde professionnel

Une trentaine d'étudiants s'est vu remettre le livret "Shwabaha", un manuel servant de guide vers l'entrepreneuriat et le monde professionnel. L'élaboration de cet ouvrage est appuyée par le programme Msomo na Hazi au service des activités de l'Institut universitaire de technologie, l'école de pêche et UNTP.

Les étudiants ont réceptionné mardi 12 décembre dernier le livret "Shwabaha" élaboré pour favoriser l'avenir de tout jeune voulant exceller dans le domaine professionnel. Comme le titre l'indique c'est un livret devant offrir aux étudiants des opportunités entrepreneuriales ou professionnelles. C'est dans ce contexte que Yousra Saïd Ali, administratrice de l'ICF de l'Uccia a considéré le livret comme un chemin éclairé vers le domaine entrepreneurial. « L'Uccia a contri-

bué à l'élaboration de ce livret. Il vous permet d'avoir un chemin tracé et clair. Donc je saisis l'occasion pour vous rappeler que l'Uccia possède un espace dédié aux jeunes qui voudraient entreprendre », a-t-elle soutenu.

C'est un livret dont le contenu est varié. Le directeur du programme Msomo na Hazi a expliqué à son tour qu'à travers ce programme « on a distribué officiellement 4 livrets. Le premier qui sert de guide vers l'entrepreneuriat Shwabaha. Les trois autres tomes traitent d'un projet d'établissement. Cela permet aux établissements qui dispensent des formations professionnelles d'avoir un programme et une vision d'apprentissage. Cela nous a coûté plusieurs mois mais l'objectif est atteint ». Pour le responsable, la conception des livrets a suivi la démarche d'expertise. Ce sont des recueils des formations et des discussions auprès



des entreprises pour le livret Shwabaha. Quant aux trois autres livres, les concepteurs ont passé par la communauté socio-éducative « ce

sont des étapes assez longues. Mais peu importe. L'avenir des étudiants est tracé dans ces livrets ».

La cérémonie a vu la participa-

tion du président de l'université des Comores, Ibouroi Ali Toibibou qui a applaudi l'initiative et a sollicité des travaux avec un prix à remporter. Il s'agit d'une démarche qui motive les étudiants et permet aussi aux enseignants de faire leur recherche et valoriser l'enseignement supérieur, avec l'assurance qualité. Le directeur de l'Institut universitaire de technologie s'est réjoui d'un tel programme servant à renforcer la capacité de l'IUT. « Je ne peux que remercier une telle initiative. Surtout d'exprimer ma joie d'avoir eu le privilège d'accueillir la cérémonie de remise. Le livret est un atout pour tout étudiant ». Il faut également préciser que l'ANPI, le projet APILE, la chambre de commerce ont joué un rôle important à l'élaboration des livrets.

Kamal Gamal

SOCIÉTÉ

Imara Comoros dans la confection des serviettes hygiéniques réutilisables

Dans le but de protéger l'environnement et pour des raisons économiques, l'ONG Imara Comoros a réuni des femmes agricultrices à la salle multifonctionnelle de Fomboni pour les initier à la confection des serviettes réutilisables et hygiéniques. L'idée est beaucoup appréciée par les bénéficiaires.

Les serviettes hygiéniques jetables, par leur qualité non dégradable, sont devenues une véritable casse tête pour les environnementalistes, mais aussi pour les agriculteurs qui y sont confrontés dans leurs lieux de travail. L'ONG Imara Comoros, à travers le projet AEFPP financé par la BAD (Banque africaine de développement) forme des femmes agricultrices à la confection des serviettes hygiéniques, réutilisables avec du matériel 100% biodégradable. Une trentaine d'agricultrices venues des

différentes CRDE (centre rural de développement économique) de Mohéli ont passé deux jours, du vendredi 8 au samedi 9 décembre, à la salle multifonctionnelle de Fomboni pour cette formation.

« Nous utilisons ici du coton et un tissu imperméable pour la confection de ces serviettes. C'est depuis 2018 que nous dispensons ces formations à des femmes agricultrices dans l'ensemble du pays. À Mohéli c'est la deuxième fois, la première fois c'était en 2020 » précise Nassabia Mohamed Djabarane, la chargée de programme de l'ONG Imara Comoros qui est l'une des deux formatrices.

« C'est pour montrer aux agricultrices le danger que représentent les serviettes jetables qu'on utilise quotidiennement et les inciter à préférer les serviettes réutilisables pour protéger l'environnement pour lequel elles luttent et combattent régulièrement tout en cherchant à

fertiliser la terre mais confrontées à ces couches jetables » a-t-elle expliqué.

Quant à la bénéficiaire Anrchadati Hamadi Madi de Wanani elle estime que « la forma-

tion était intéressante pour notre vie quotidienne et celle de nos enfants, on nous a appris comment confectionner des serviettes hygiéniques pour adolescentes et adultes, car ces serviettes jetables coûtent cher,

impactent notre économie, notre santé. Et dans nos lieux de travail nous sommes confrontés à ces couches qui sont éparpillées un peu partout ».

Riwad



Imara Comoros formation agricultrices de Mohéli.



PRÉSIDENTIELLE 2024 :

La disqualification d'Azali exigée par tous ses adversaires

La coalition des cinq candidats à la présidentielle de 2024 ont saisi la Cour suprême en vue de prononcer la disqualification de la candidature du président sortant Azali Assoumani pour « non-respect de la Constitution ».

A lors que la décision de la Cour suprême devait tomber ce mercredi, la coalition des cinq candidats à l'élection présidentielle de 2024 se mobilise contre la candidature d'Azali Assoumani. Ils lui reprochent d'aller à l'encontre de la

Constitution. Leur grief au président sortant est de n'avoir pas pris congé conformément aux dispositions légales imposées par l'article 118 de la Constitution. Hier mercredi 13 décembre, tous les cinq candidats qui affrontent Azali ont organisé un point-presse au cours duquel ils ont démontré l'illégalité du maintien d'Azali au poste de président de l'Union pendant qu'il est candidat à sa propre succession.

« Nous demandons de la transparence pour ces élections. Nous avons saisi la Cour suprême pour la disqualification d'Azali.

Nous avons saisi les organisations internationales. C'est une violation des principes fondamentaux d'équité et égalité des candidats. Notre but est de sécuriser les élections. Si d'ici les cinq jours avant l'ouverture de la campagne électorale, la Ceni ne nous appelle pas pour mieux nous expliquer le déroulement de ces élections, des événements en découleront. Nous n'acceptons pas de telles décisions et nous irons jusqu'au bout. On ne peut pas être joueur et arbitre, on ne peut pas changer d'arbitre en plein jeu », tacle le candidat et

ancien ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou, qui fait allusion de l'éviction de la présidente de la Section constitutionnelle et électorale de la Cour suprême.

De son côté, le candidat soutenu par la coalition de l'opposition dont le parti Juwa, Salim Issa Abdillah, souligne l'importance d'organiser des élections transparentes. « Nous voulons que les élections se passent dans la transparence. Les derniers événements laissent entendre des manœuvres pour entraver les élections. Car si on veut bien faire les

choses comme il se doit, il faut des préalables. Ce qui n'est pas le cas ici. Nous ferons le nécessaire pour que ces élections se passent dans la transparence, nous allons lutter contre toutes ces manœuvres visant à discréditer le scrutin », réitère celui qui écarte toute éventualité de se retirer du champ de bataille. La requête pour la disqualification d'Azali a été déposée à la Cour suprême mardi.

Andjouza Abouheir

GRÈVE DES ENSEIGNANTS :

Le gouvernement menace de sanctionner les grévistes

Les perspectives de reprise des cours au niveau des écoles publiques sont incertaines, et le dernier communiqué émanant du ministère de l'éducation n'est pas de nature à désamorcer un conflit qui s'enlise depuis presque 3 mois. En intimant l'ordre aux enseignants de reprendre les cours sous peine de sanction pour abandon de poste, le gouvernement poussé l'intersyndicale à durcir son mouvement de grève.

Jusqu'à ce jour pas de compromis possible entre le gouvernement et les enseignants du public qui ont déclenché depuis le 27 octobre dernier une grève illimitée pour réclamer la revalorisation de leur grille indiciaire. Le duel s'éternise dans la mesure où chaque

partie campe sur sa position. Pour tenter de désamorcer la crise, le secrétariat général du ministère a publié le 12 décembre dernier un communiqué au ton menaçant. « Il est demandé au corps enseignant de l'enseignement scolaire public (écoles, collèges et lycées) de reprendre le chemin de l'école à partir de ce mercredi 13 décembre 2023. Il est rappelé que les opérations d'affectation des nouvelles recrues sont en cours et que les abandons de poste constatés après la diffusion du présent communiqué sont susceptibles de remplacement », peut-on lire sur ce communiqué. Une mise en garde qui passe mal aux yeux de la Fédération des syndicats de l'éducation (FSEC) qui répond à travers un bulletin d'information. « Qui aurait imaginé qu'après onze jours de fer-



Image d'illustration

meture des établissements scolaires publics, le gouvernement allait demander au syndicat de reprendre les cours sans aucune proposition aussi maigre qu'elle soit ».

Malgré la menace proférée par le

gouvernement, les grévistes se montrent inflexibles. « Ainsi face à cette insouciance, nous n'avons pas d'autres solutions que celle du maintien et du durcissement de la grève. Nous sommes plus que jamais déterminés

d'aller jusqu'au bout de nos revendications », lit-on, dans le bulletin d'information signé par Moussa Mfoungouliye, secrétaire général de la FSEC. Face au spectre d'une année blanche, nous avons contacté la coordination des écoles privées qui soutient qu'il n'existe aucune éducation sans le secteur public, « l'enseignement au niveau du pays est unique. Pas de distinction entre le privé et le public. Nous espérons qu'un compromis sera trouvé entre le gouvernement et les enseignants du public. Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation de nous solidariser avec la fédération des syndicats des enseignants », a déclaré Ali Ahamada trésorier de la coordination.

Kamal Gamal

SÉCURISATION DES ÉLECTIONS 2024

Une vingtaine de militaires formés

Former toutes les parties prenantes au processus électoral conformément au Code électoral. À quelques semaines des élections de 2024, vingt militaires ont bénéficié d'une formation à la CENI. Une formation qui a mis l'accent sur le rappel des droits et limites des participants dans l'ensemble du processus électoral.

La sécurisation des élections au cœur d'une formation destinée à des militaires de l'Armée Nationale de Développement. Le programme, dispensé dans les locaux de la commission électorale nationale et indépendante la semaine dernière, était destinée aux forces de l'ordre. Une vingtaine d'officiers supérieurs de l'AND a pu bénéficier de ce stage de perfectionnement présidé par Idrissa Ben Saïd Ahamada, Président de la CENI. Une formation conforme aux dispositions prévues par le code électoral. « Pour chaque processus électoral, la CENI et les forces de

sécurisation élaborent et mettent en œuvre, le plan de sécurisation des élections », a expliqué Ahmed Saïd Mdahoma, secrétaire chargé de la communication à la CENI. Les agents de recensement et des com-

missions électorales insulaires, les coordinations et la presse ont également bénéficié de ces programmes autour de la sécurisation des élections.

« L'article 166 du code électoral

a été largement expliqué aux militaires pendant la formation. Il décrit les principaux actes des autorités de l'État pendant la période préélectorale », a tenu à préciser Ahmed Saïd Mdahoma. Trois volets ont été abor-

dés : l'élaboration avec les forces de l'ordre d'un plan de sécurisation du processus, conformément à l'article 102 du Code électoral ; le redéploiement des troupes et enfin, l'acheminement du matériel électoral jusqu'à l'entrepôt. D'autres formations sont « imminentes » pour les journalistes, les représentants des candidats et la société civile. « Une manière de sensibiliser et de former tous ceux qui participent au processus électoral, que la Ceni espère voir se dérouler dans le calme et l'apaisement », a-t-il tenu à préciser.

Les 20 officiers supérieurs formés auront à leur tour, la responsabilité de former d'autres militaires qui participeront au processus électoral. Pour rappel, jeudi dernier, la CENI a rendu public l'ordre des candidats à l'élection présidentielle du 14 janvier 2024, à l'issue du tirage au sort organisé en présence des candidats ou de leurs représentants, et des huissiers de Justice.



Des militaires formés pour la sécurisation des élections.

Ibnou M. Abdou

CULTURE / DANSE

Seush : "Les CDA représente une vitrine pour les danseurs et danseuses"

Salim Mze Hamadi Moissi Aka Seush et la compagnie Tche-Za organisent, le 16 décembre prochain, la première édition des Comores Dance Awards (CDA). Une première qui va récompenser 3 catégories (urbaine, traditionnelle et contemporaine). Dans cette interview qu'il a accordée à La Gazette des Comores / HZK- Presse, le chorégraphe de la plus célèbre compagnie de danse de l'archipel livre ses impressions et parle de la genèse de ce grand projet. Interview.

Question : Le 16 décembre 2023, aura lieu la première édition des « COMORES DANCE AWARDS ». Qu'est-ce que cela représente pour toi et toute la compagnie Tche-Za ?

Seush : Comores Dance Awards représente pour moi et pour la compagnie Tcheza une manière de donner une vitrine, une récompense aux danseurs et danseuses qui ont beaucoup travaillé. Il s'agit, aussi et surtout d'ouvrir une fenêtre en se disant que même s'il n'y a pas ce genre de

reconnaissance au niveau national mais nous même on peut nous donner cette récompense car la danse mérite vraiment cette reconnaissance. Les danseurs et danseuses sont devenus des vrais ambassadeurs de la culture comorienne au niveau international et c'est la moindre des choses qu'on puisse leur offrir.

Question : Comment est née cette initiative ?

Seush : Il faut toujours s'inspirer de quelque chose pour en faire une autre. C'est une vérité absolue. Pour ce qui est de notre cas, on s'est inspiré des Comores musique Awards. Et pourquoi pas la danse car elle est vraiment présente au niveau national et International.

Question : Sur quels critères a eu lieu la sélection des différentes catégories destinées à être récompensées ?

Seush : Pour les 3 catégories (danse traditionnelle, urbaine et contemporaine), il y a eu une sélection spécifique. Pour la danse urbaine, il y a des points : -Nombre des

participations au battle -Nombre de battle remporté - Apport pour la danse durant l'année que cela soit au niveau national et/ou international (Les collaborations les échanges...etc.). Pour la danse traditionnelle, nous allons tenir compte du nombre de participations aux manifestations ou événements, le style de danse (sambe, igwadu, etc.), nombre de concours remportés s'il y a eu et l'engagement et dévouement des danses traditionnelles. Pour la danse contemporaine, nous allons tenir compte de la créativité, l'originalité et le style.

Question : Qui seront les jurys et quelles seront les conditions d'élections ?

Seush : Il y aura un jury professionnel pour chaque catégorie en plus des votes en ligne, sur Facebook par des sondages. On compte tout comptabiliser pour avoir la totale qui définira les points de chaque nominés.

Propos recueillis par A.O



Salim Mze Hamadi Moissi Aka Seush.

**APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT**

PAYS : Union des Comores

NOM DU PROJET : PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC).

Numéro de Prêt/Crédit/Don : IDA Crédit No. 71290-KM, IDA Grant No. E0490-KM

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une étude d'analyse géo spatiale de l'électricité aux Comores

N° de référence : KM-UCP MEEH-389212-CS-CQS

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la part de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour couvrir le coût du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») comprennent :

- L'élaboration d'une base de données SIG des couches concernées
- une analyse géo spatiale des options d'électrification au moindre coût qui sera utilisée pour éclairer le Gouvernement de l'Union des Comores en vue d'atteindre les objectifs d'électrification nationale.
- L'analyse géo spatiale détaillée qui présentera les options au moindre coût pour l'électrification à l'échelle nationale et estimera les besoins en investissements et en coûts d'exploitation correspondants pour l'ensemble du système électrique au niveau national.
- L'analyse comparative du cout de production / opérations actuelles

La période de mise en œuvre est de 150 jours calendaires et la date prévue de début des prestations est le 1er mars 2024.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission sont disponibles sur le site

internet suivant de la SONELEC : <https://soneleccomores.com/> ou

Sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

L'Unité de coordination du Projet invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

Le Consultant devra démontrer une expérience avérée pour toutes les prestations relatives à la mission. A minima, les compétences et expériences suivantes sont requises :

- Etablissement des cartographies géo spatiale de réseaux ;
- Évaluation technico-économique des technologies d'électrification basées sur réseau et hors réseau ;
- Prévisions de la demande d'électricité par plan géo spatiale à haute résolution ;
- Développement et paramétrage de plateformes d'analyse géo spatiale pour le déploiement de l'électricité au moindre coût ;
- Développement et paramétrage d'outils de planification géo spatiale pour l'ex-

tension et densification des réseaux de distribution ;

- Préparation des diverses couches de données géo spatiales nécessaires pour établir les paramètres, critères et contraintes techniques, (socio-)économiques et financiers requis pour effectuer l'analyse géo spatiale demandée dans le cadre de cette mission

- L'entreprise doit fournir une preuve qu'elle a réalisé une telle étude durant ces 10 dernières années dans un pays insulaire

- capacité des équipes à travailler en français sera indispensable et la maîtrise de la langue Comorienne par certains membres clés de l'équipe sera hautement recommandée.

La liste restreinte comprendra 8 firmes.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, Edition Septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifi-

cations, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 08h 00 à 16h30 heures, heure locale de Moroni.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard le 29 décembre 2023 à 12h00, heure locale de Moroni.

Unité de Coordination du Projet
À l'attention de : Monsieur Djaanfar Abdourohmane, Coordinateur
Route de Salimani, Quartier Sahara
Moroni, Comores
Tél: +269 763 10 94 / 331 66 50
Courriel : info.paesc@gmail.com ou djaanfara@yahoo.fr

ENTRETIEN AVEC HILALI MASSULAHA

Le responsable du TDS

Hilali Massulaha est un jeune sortant des universités sénégalaises. Ingénieur Économètre Statisticien. Recruté au mois de juillet par la FIFA pour la mise en place du programme Développement des Talents (TDS) qu'il vient de réussir avec succès dimanche dernier. Footballeur par passion et engagement, il est actuellement le capitaine du leader du championnat (Ngazidja) Union Sportive de Zilimadju. Hors football, il a déjà occupé le poste de responsable statistiques au ministère de l'agriculture.

Question : Qu'est-ce que le programme Développement des Talents ?

Hilali Massulaha : Le TDS vise à aider les associations membres (les fédérations) affiliées à la FIFA à accroître la compétitivité de leurs équipes nationales. Cette politique a été définie comme « Un concept sur mesure dans chaque pays afin de réunir toutes les conditions pour que chaque talent ait sa chance » par le président de la FIFA, Gianni Infantino lors du 71ème congrès de la FIFA à Doha au Qatar.

Question : Quelle opportunité la FFC a de participer à ce programme ?

H.M : La FFC aura la chance d'avoir des éducateurs formés, des centres de perfectionnement seront mis en place avec les fonds du programme. Les joueurs qui sortiront de ces centres rejoindront ensuite l'académie nationale (Centre Technique National) à Mitsamihuli. A terme, l'objectif visé est de faire en sorte que des joueurs formés localement puissent rejoindre des championnats étrangers après avoir été bien formé au CTN.

Question : Quels ont été les critères pour bénéficier de ce programme ?

H.M : Il fallait remplir le formulaire d'inscription qui renferme les priorités stratégiques de l'association et l'organisation des projets en lien avec le programme de développement, le tout complété d'une déclaration d'engagement. Ensuite il fallait établir un plan stratégique qui répondait aux conditions d'analyse sur l'écosystème du football mondial établi par la FIFA.



Question : A part le TDS, quelles sont vos autres missions au sein de la DTN ?

H.M : A part ce programme Développement des Talents (TDS), je suis aussi le responsable du football de base (enfants de 6 à 14 ans)

au niveau national. Autrement dit c'est nous (Département Technique) qui avons en charge la pérennisation de la pratique du football dans notre pays en assurant une certaine continuité générationnelle.

Propos recueillis par Imtiyaz

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

PAYS : Union des Comores

NOM DU PROJET : PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC).

Numéro de Prêt/Crédit/Don : IDA Crédit No. 71290-KM, IDA Grant No. E0490-KM

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'un système d'information énergétique

N° de référence : KM-UCP MEEH-389218-CS-CQS

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la part de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour couvrir le coût du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») comprennent :

- La mise en place et mise à jour d'une base de données sur le secteur de l'énergie. Un accent sera donné sur les méthodes de collectes des données, le traitement ainsi que le processus de validation. L'objectif étant d'automatiser les collectes des données sur une base régulière.

- La spécification du système d'information énergétique dans tous ses aspects organisationnels, humains, matériels et technologies/informatique ;
- L'opérationnalisation du système d'information (serveur, logiciel de base des données, postes de travail)
- La mise en place d'un outil et méthode d'élaboration de bilans énergétiques sur une base régulière ;
- La mise en place d'un outil et méthode

pour accompagner la planification et la prise de décision pour une bonne gestion du secteur de l'énergie.

- La formation des utilisateurs.

La période de mise en œuvre est de 120 jours calendaires et la date prévue de début des prestations est le 1er mars 2024.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission sont disponibles sur le site internet suivant de la SONELEC : <https://soneleccomores.com/> ou

Sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

L'Unité de coordination du Projet invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

Le consultant doit être un bureau

indépendant, spécialisé en base de données du secteur de l'énergie.

Le bureau doit avoir une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans le secteur de l'énergie et une bonne maîtrise du Système d'Information Géographique (SIG).

La liste restreinte comprendra 8 firmes.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, Edition Septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont

sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 08h 00 à 16h30 heures, heure locale de Moroni.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) **au plus tard le 28 décembre 2023 à 14h30.**

Unité de Coordination du Projet

À l'attention de : Monsieur Djaanfar Abdourohamane, Coordinateur
Route de Salimani, Quartier Sahara
Moroni, Comores
Tél: +269 763 10 94 / 331 66 50
Courriel : info.paesc@gmail.com ou djaanfaree@yahoo.fr

CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE DE DUBAÏ SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Une décision "historique pour accélérer l'action climatique"

« Nous n'avons pas tourné la page de l'ère des combustibles fossiles, mais ce résultat est le début de la fin », a déclaré Simon Stiell, le Secrétaire exécutif de l'ONU sur les changements climatiques lors de la clôture de la COP 28.

Réunis à la Cop 28 à Dubaï depuis le 30 novembre, les pays du monde entier ont fini par approuver le 13 décembre un appel historique à une "transition" hors énergies fossiles. Tous les pays ont approuvé par consensus une décision appelant à une "transition" vers l'abandon des énergies fossiles, pour la première fois dans l'histoire des conférences sur le climat de l'ONU. Pour le secrétaire exécutif : « Nous avons besoin que cette COP envoie des signaux clairs sur plusieurs fronts. Nous avons besoin d'un feu vert mondial indiquant que tous les systèmes se tournent vers les énergies renouvelables, la justice climatique et la résilience. Sur ce front, la COP28 a permis de véritables progrès ».

Il a rappelé que : « À chaque étape, l'action climatique doit aller de pair avec le développement humain, la dignité et les



Al Jaber, le président de la COP 28.

opportunités ». C'est ainsi que « De nombreuses analyses seront faites sur toutes les initiatives annoncées ici à Dubaï. Ils constituent une bouée de sauvetage pour l'action climatique, et non une ligne d'arrivée. Désormais, tous les gouvernements et toutes les entreprises doivent transformer sans tarder ces engagements en résultats concrets pour l'économie réelle ». Il a souligné que : « La COP28 devait également marquer un coup d'arrêt brutal au principal problème climatique de l'humani-

té : les combustibles fossiles et leur pollution qui brûle la planète. Même si nous n'avons pas tourné la page de l'ère des énergies fossiles à Dubaï, ce résultat est le début de la fin.

Selon les observateurs, le texte, dont chaque mot a été négocié par les Emiratis, appelle à "transitionner hors des énergies fossiles dans les systèmes énergétiques, d'une manière juste, ordonnée et équitable, en accélérant l'action dans cette décennie cruciale, afin d'atteindre la neutralité

carbone en 2050 conformément aux préconisations scientifiques". En choisissant le terme de "transitionner hors de", "s'éloigner", "abandonner" selon les traductions possibles en français, le texte ne parle plus de "phase-out" ("sortie") du pétrole, du gaz et du charbon, un terme devenu depuis des mois la bannière derrière laquelle se rangeaient plus d'une centaine de pays et des milliers d'ONG.

Une source proche de la présidence émiratie estime que le texte

a été finement "calibré" pour tenter de réconcilier des points de vue opposés, et notamment éviter un blocage de l'Arabie saoudite. Tout en laissant volontairement un peu d'ambiguïté dans les formulations pour que chacun y trouve son compte. Par ailleurs, l'alliance des petits Etats insulaires (Aosis), en pointe pour réclamer des mesures fortes contre les énergies fossiles, a ainsi à la fois salué une "amélioration" et signalé des "inquiétudes".

"Ce n'est pas la promesse historique" du "phase-out" mais "transition hors, cela envoie quand même un signal important. Et si c'est adopté, ce serait quand même la première fois qu'on a de tels mots, qui couvrent non seulement le charbon, mais aussi le pétrole et le gaz", avait réagi Caroline Brouillette, directrice du réseau d'ONG Réseau Action Climat Canada, peu avant la séance plénière. Il s'agit d'une décision "historique pour accélérer l'action climatique", a déclaré Sultan Al Jaber, président de la conférence et patron de la compagnie pétrolière émiratie, Adnoc.

Mmagaza



Poste Vacant : Investigateur

La Mission des Etats-Unis à Madagascar recherche des candidats éligibles et qualifiés pour le poste de (1) Investigateur en Sécurité au sein du Bureau Régional De la Sécurité. Le Poste est localisé à Moroni-Comores (recrutement local).

NUMERO DE L'ANNONCE: Comoros 2023-001
OUVERT A: Tous les candidats/ toutes les sources
POSTE: Investigateur de Sécurité FSN-8
DATE D'OUVERTURE 14 décembre 2023
DATE DE CLÔTURE: 27 décembre 2023
HORAIRES DE TRAVAIL : A temps plein, 40 heures par semaine

EXIGENCES:

Travaillant au sein du Bureau Régional de Sécurité, l'Investigateur en Sécurité mène des investigations, maintient la liaison avec la police locale et les autres autorités responsables de la sécurité et de l'application de la loi. L'Investigateur aide l'équipe du Bureau Régional de Sécurité à coordonner la protection du personnel de la Mission et des représentants du Gouvernement Américain en visite aux Comores, à obtenir des informations concernant les menaces potentielles pour la sécurité du personnel, des installations ou des informations, et à faire des comptes rendus.

EDUCATION:

Deux (02) ans d'études universitaires minimum.

EXPÉRIENCE:

Trois ans (03) d'expériences requis au sein des forces de l'ordre, de l'armée, de la sécurité privée, ou de l'investigation.

LANGUAGE:

Anglais: niveau III (bonne connaissance pratique) en expression orale/lecture/écriture est exigé. (A tester)

Comorien: niveau IV (maîtrise) en expression orale/lecture/écriture est exigé.

Si vous souhaitez consulter l'intégralité de l'offre d'emploi et postuler, veuillez-vous rendre sur le site Seeker suivant: <https://erajobs.state.gov/dos-era/mdg/vacancysearch/searchVacancies.hms>

TOUS les candidats DOIVENT postuler en ligne et en Anglais sur le site Seeker (les candidatures sur papier ne sont plus acceptées). Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Bureau des Ressources Humaines: **Téléphone: +261 20 23 480 00 extension 2332.**

Les certificats de travail antérieurs et actuel, la carte d'identité nationale (preuve de citoyenneté), le diplôme d'études universitaires ou un diplôme supérieur, le permis de travail (pour les candidats d'autre nationalité que Comorienne) doivent être téléchargés dans le système.